

ATTESTATION DE DÉCISION FAVORABLE

SUR UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

VOS RÉFÉRENCES:

Identifiant (N° étranger): 9922073163

N° de la demande : 9103202206280414715

DATE D'ÉMISSION: 26/09/2022

Nom de naissance : AMIAN

Nom d'usage:

Prénom: FRANCK DESCOEURS

Né(e) le : 21/12/2001

A: AKOUPE, COTE D'IVOIRE

Nationalité: IVOIRIENNE

Adresse: 79 BOULEVARD DES MARECHAUX BATIMENT 79 91120

PALAISEAU FRANCE



Le 26/09/2022, une décision favorable a été prise à la suite de votre demande d'admission au séjour.

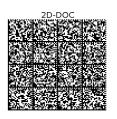
Une carte de séjour pluriannuelle, valable du 25/08/2022 au 24/01/2024 portant la mention Etudiant- élève va vous être délivré(e). Ce document est actuellement en cours de fabrication.

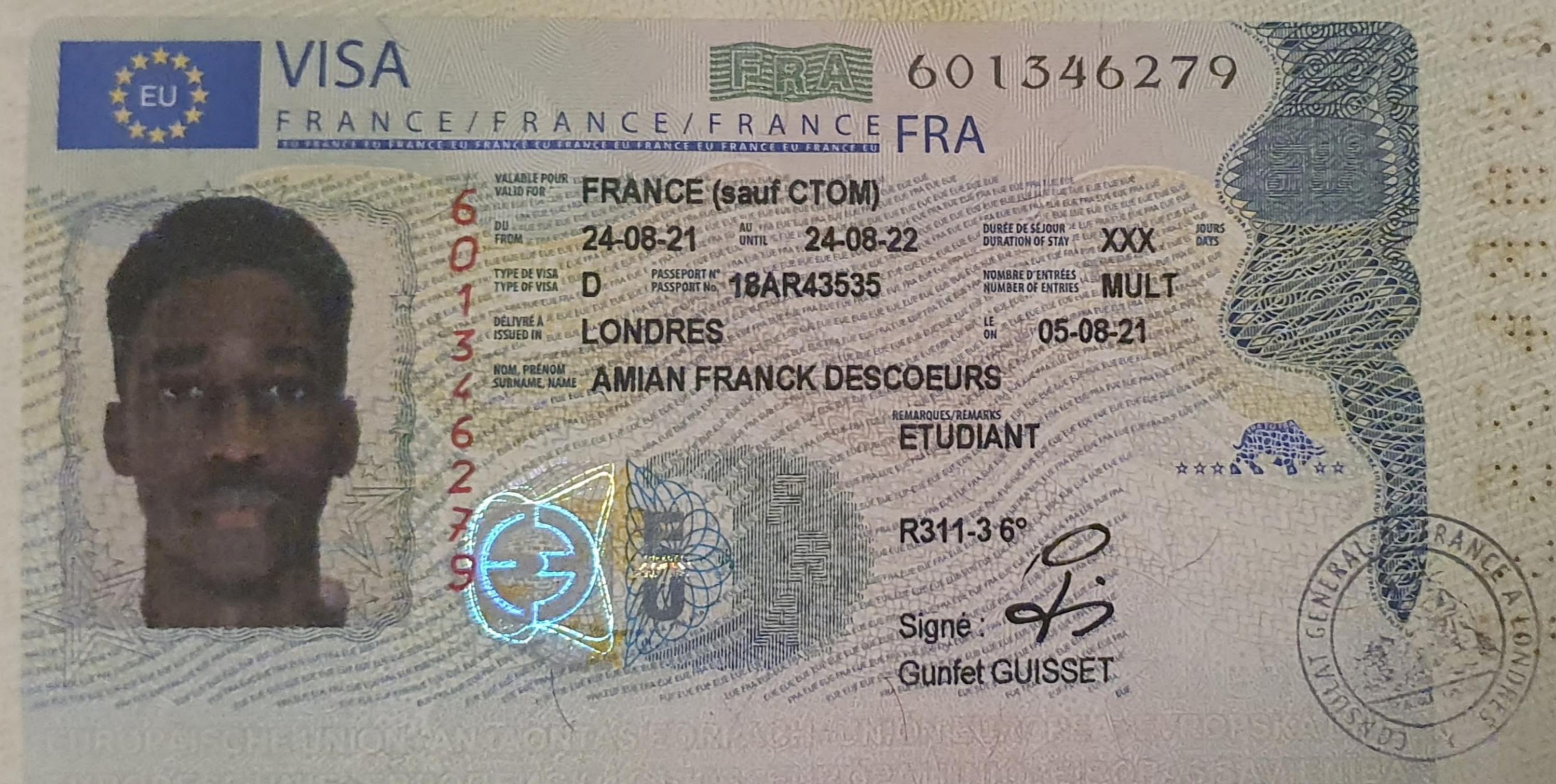
Cette attestation n'est valable qu'accompagnée du visa de long séjour ou du titre précédemment détenu.

Ce document autorise son titulaire à travailler à titre accessoire.

Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

Vous serez prochainement informé(e) de la réception en préfecture ou sous-préfecture de votre titre et des démarches à faire pour venir le retirer. Vous devrez à cette occasion vous acquitter de 75 € correspondant au montant des taxes que vous règlerez par timbre électronique acheté au préalable en ligne, dans un bureau de tabac ou sur les bornes installées dans certains services fiscaux.





VDFRAAMIAN<<FRANCK<DESCOEURS<<<<<< 6013462796CIV0112215M2208246<M<<0824